



Affiliation et licences F.F.S.A Saison sportive 2020 – 2021

Cette note concerne uniquement les établissements spécialisés. Pour une demande individuelle, nous consulter.

2 Options possibles :

1/ La licence individuelle

- Licence adulte (compétitive ou non – tarif unique)

- Licence jeune (compétitive ou non – tarif unique)

2/ Le Forfait licence développement

Forfait correspondant à 50% du tarif des licences calculé à partir de l'effectif total des usagers de l'établissement (fournir obligatoirement une photocopie de l'agrément de fonctionnement). En contrepartie l'ensemble des usagers de l'établissement sera licencié à la FFSA.

Attention, les frais concernant les assurances RC et les adhésions individuelles n'entrent pas dans le forfait et doivent être donc réglés pour chaque licencié.

Se rajoute à ce tarif une cotisation de 50€/établissement à la FFSA

Pour commander vos licences, nous adresser impérativement :

- le formulaire Licence Développement (**seulement si vous choisissez cette option**)
- les formulaires de licences individuelles dûment complétés et signés (1 exemplaire par sportif)
- les certificats médicaux ou le questionnaire de santé dûment signée (voir doc. ci-joint). Sans l'un ou l'autre, les licences ne seront pas commandées).

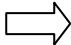
Assurances : Plusieurs options vous sont proposées sur le formulaire de licence. **Chaque sportif doit obligatoirement être couvert en Responsabilité Civile pour participer au Sport Adapté.** Si vous ne souhaitez pas souscrire à l'assurance RC de la FFSA, merci de nous retourner obligatoirement une attestation d'assurance.

Attention, tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Merci de respecter scrupuleusement les demandes d'information concernant chaque sportif.

NB : n'envoyez pas de chèque avec les imprimés. Attendez de recevoir la facture

Tarifs :

Frais annuels d'affiliation à  50 € par établissement.
Défi Sport

	Licence	Adhésion individuelle
Licence Adulte (compétitive ou non)	40€	5€
Licence Jeune (compétitive ou non)	30€	5€
Licence Cadres et bénévoles	40€	5€

A partir de 21 licenciés, l'adhésion individuelle est ramenée à 3€ par sportif

Assurance « Responsabilité Civile » Voir paragraphe « assurance » ci-dessus	Assurance « Garantie Individuelle accident »
0.95€	De 2€ à 11€ (RC comprise) Voir Doc. Garanties MAIF